



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

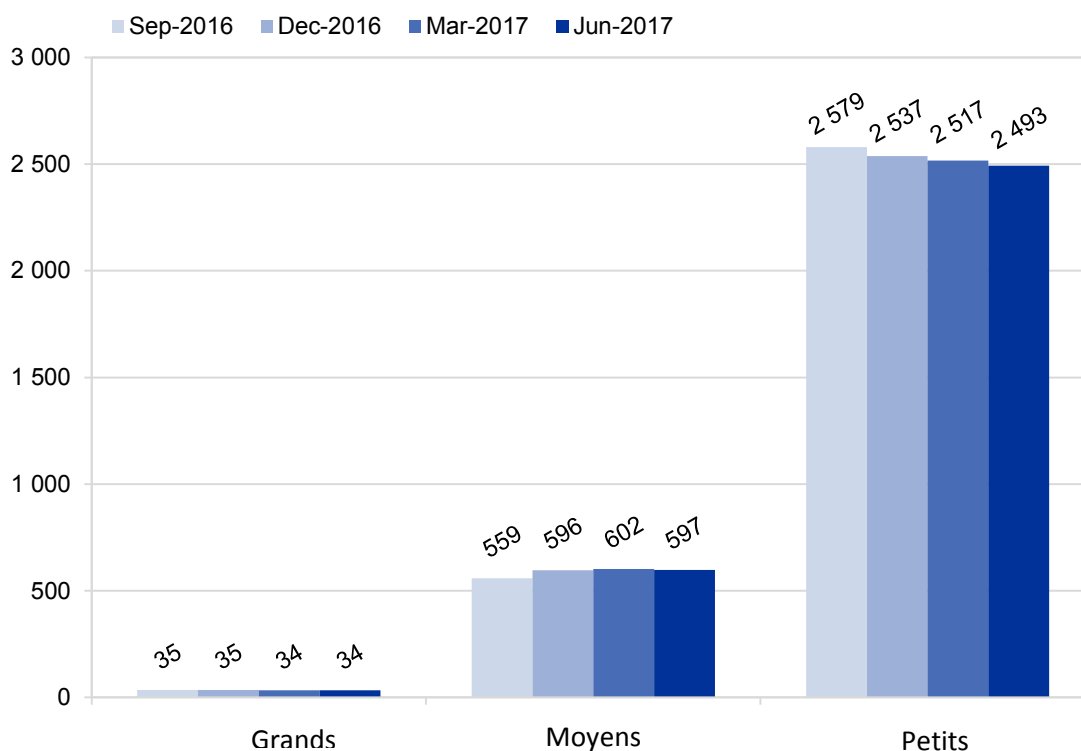
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 novembre 2017

La BCE publie les données bancaires consolidées à fin juin 2017

- Le [nombre d'établissements de crédit établis dans l'UE](#) a diminué, revenant de 3 153 en mars 2017 à 3 124 en juin 2017.
- Le [total des actifs de ces établissements de crédit](#) a diminué de 2,2 %, revenant de 33 970 milliards d'euros au premier trimestre 2017 à 33 210 milliards au deuxième trimestre 2017.

Nombre d'établissements de crédit établis dans l'UE

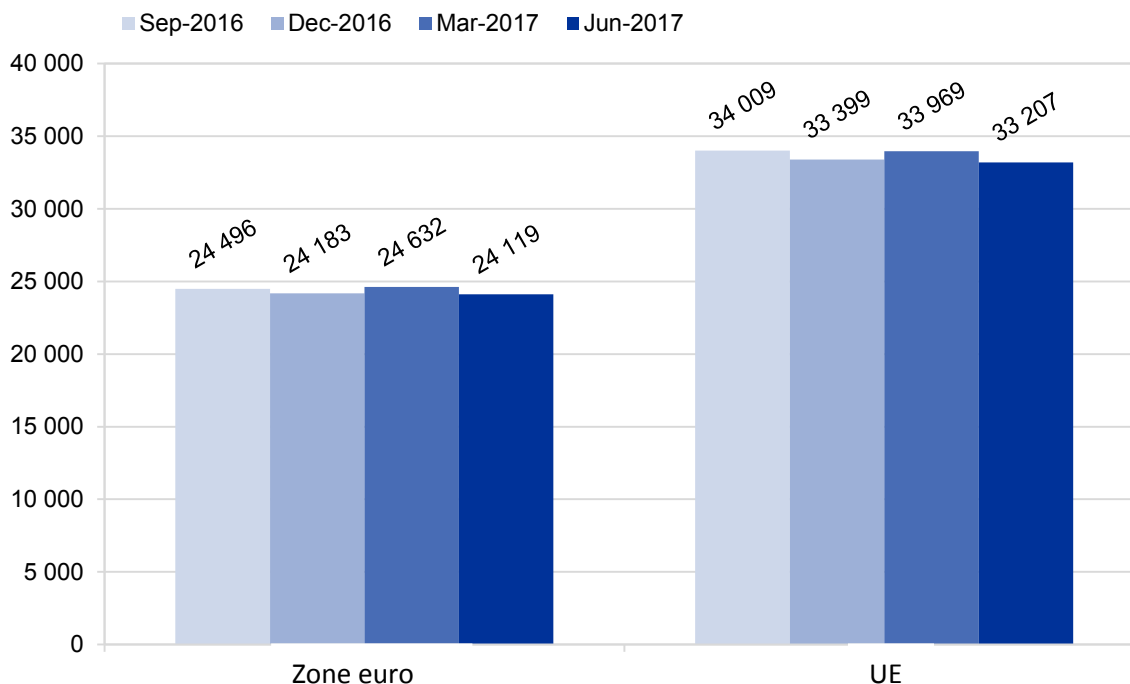


Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction Banque de France

Total des actifs des établissements de crédit établis dans l'UE et dans la zone euro (en milliards d'euros)



La Banque centrale européenne (BCE) a publié les données bancaires consolidées (*Consolidated Banking Data – CBD*) à fin juin 2017, un ensemble de données relatives au système bancaire de l'Union européenne (UE) sur une base consolidée par groupe.

Les données bancaires consolidées trimestrielles couvrent les informations pertinentes nécessaires à l'analyse du secteur bancaire de l'UE, et constituent un sous-ensemble des informations disponibles dans les données de fin d'année. Les données à fin juin 2017 portent sur 337 [groupes bancaires](#) et sur 3 063 [établissements de crédit indépendants](#) exerçant leur activité dans l'UE (y compris les succursales et filiales étrangères), couvrant la quasi-totalité des bilans du secteur bancaire de l'UE. Cet ensemble de données inclut un large éventail d'indicateurs de rentabilité et d'efficacité, de bilan, de liquidité et de financement, de qualité des actifs, d'indicateurs relatifs aux actifs gagés ainsi que d'indicateurs d'adéquation des fonds propres et de solvabilité. Les agrégats et les indicateurs sont publiés pour l'intégralité de l'échantillon du secteur bancaire.

Les grands déclarants appliquent les normes internationales d'information financière (IFRS) ainsi que les normes techniques d'exécution relatives au reporting prudentiel de l'Autorité bancaire européenne (ABE),

Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction Banque de France

tandis que les déclarants plus petits peuvent appliquer les normes comptables nationales. Par conséquent, les agrégats et les indicateurs couvrent également les données fondées sur les normes comptables nationales, en fonction de la disponibilité des rubriques sous-jacentes.

Outre les données à fin juin 2017, ce communiqué de presse contient également quelques révisions des données antérieures.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Stefan Ruhkamp au :
+49 69 1344 5057.**

Notes :

- Les données bancaires consolidées sont accessibles à partir du *Statistical Data Warehouse* (SDW) (Entrepôt de données statistiques) de la BCE : [<http://sdw.ecb.europa.eu/browse.do?node=9691144>].
- Des informations complémentaires relatives à la méthodologie servant de base à l'élaboration des données peuvent être consultées sur le site internet de la BCE à l'adresse suivante : <http://www.ecb.int/stats/money/consolidated/html/index.en.html>.